Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217401470-20261104-DL2026_63-DE

République Française
Département de la Haute-Savoie

Extrait des Registres des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILE

Séance du 04 novembre 2026

L'an deux mille vingt six et le **04 novembre** à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

Nombre de membres en exercice : 15 **Présents** : 10
Qui ont voté : 14 **Date convocation** : 28/10/2026
Présents : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Théry GRAS, Laurence DOIRE, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN, Fabien ANDRE
Absents, excusés : Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET, Sophie CAVAGNOD, Laurence MIGNOT, Robert ZONI, Mike DOS SANTOS,
Ont donné procuration : Sophie CAVAGNOD à Fabien ANDRE, Laurence MIGNOT à Laurence DOIRE, Robert ZONI à Robert MARECHAL, Mike DOS SANTOS à Thery GRAS
A été nommée secrétaire de séance : Josette OUDIN

DL2026-63 :
CRÉATION D'UNE BORNE DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES (IRVE) – ROUTE DU PONT MARTELLART – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2224-37, permettant le transfert de la compétence « IRVE : mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » ;
VU la délibération du Comité Syndical du SYANE en date du 8 décembre 2022 approuvant les statuts du syndicat, et notamment l'article 3.5 habilitant le SYANE à organiser un service d'IRVE pour ses membres et l'article 6 portant sur les modalités de transfert ;
VU la délibération du Conseil Municipal de Lathuile en date du 7 avril 2015 approuvant le transfert de la compétence IRVE au SYANE ;
VU la délibération du Comité Syndical du SYANE en date du 10 juin 2015 confirmant le transfert de la compétence IRVE de la commune au SYANE ;
VU la délibération du Comité Syndical du SYANE en date du 5 décembre 2024 fixant les taux de participation des communes aux travaux et services IRVE pour l'année 2026 ;
CONSIDÉRANT que le SYANE engage le programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (réseau eborn), visant un maillage cohérent du territoire ;
CONSIDÉRANT la demande formulée par la commune de Lathuile pour l'installation d'une borne de recharge rapide (60 kW AC/DC) située au 110 Route du Pont Martellart ;
CONSIDÉRANT qu'il convient de confirmer l'engagement financier de la commune au titre des participations d'investissement conformément à l'article 8 des statuts du SYANE selon le plan de financement ci-annexé:
CONSIDÉRANT qu'aucune participation financière n'est demandée à la commune au titre des coûts annuels d'exploitation, de maintenance et de supervision ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour (Hervé Bourne, Jérôme Capron, Stéphanie Josserand, Maxime Berthe, Théry Gras, Laurence Doire, Laurence Mignot représentée, Mike Dos Santos représenté, Sophie Cavagnod représentée, Fabien André), 3 voix contre (Robert Marechal, Robert Zoni représenté, Audrey Guégan) et une abstention (Josette Oudin) :

- **APPROUVE** le projet d'implantation d'une borne de recharge rapide IRVE au 110 Route du Pont Martellart et le plan de financement correspondant.
- **APPROUVE** le montant de la contribution communale fixé à **10 000,00 € HT**.
- **S'ENGAGE** à verser au SYANE cette participation financière à l'achèvement constaté des travaux.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires au budget municipal de l'exercice concerné.
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour signer tout document, convention ou acte administratif nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE LATHUILE

Le maire,
Hervé BOURNE

La secrétaire de séance,
Josette OUDIN

Mise en ligne le : 18/11/2026 12:08 (Europe/Paris)
Collectivité : Lathuile
https://www.lathuile.fr/documents_administratifs/87854